

VENTE AUX ENCHÈRES  
PHYSIQUE ET EN LIGNE

SAMEDI

13

JUIN  
2026



# LA BAULE AUCTION

• CHEVAUX DE SPORT ÉLITE •

## SUR LA PLAGE DE LA BAULE

Restaurant les Albatros



**BALSAN ENCHÈRES**  
HORSES

balsanenchères.com



## LA BAULE AUCTION

### L'EXCELLENCE ÉQUESTRE SUR LE SABLE

POUR SA QUATRIÈME ÉDITION, LA BAULE AUCTION REVIENT LE

**SAMEDI 13 JUIN 2026**

DANS UN CADRE UNIQUE : LA PLAGES DE LA BAULE, FACE À L'OCÉAN.

**RESTAURANT LES ALBATROS**

INITIÉE PAR UN COLLECTIF DE PROFESSIONNELS, LA VENTE PROPOSERA UNE SÉLECTION EXCLUSIVE D'EMBRYONS, FOALS ET CHEVAUX DE SPORT ÉLITE, RIGOREUSEMENT CHOISIS POUR LEUR QUALITÉ ET LEUR POTENTIEL POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU.

UN RENDEZ-VOUS ESTIVAL INÉDIT, QUI RÉUNIT PASSION, PERFORMANCE ET ÉLÉGANCE DANS UNE AMBIANCE HORS DU COMMUN.

---

LES CHEVAUX SERONT DISPONIBLES POUR DES

**ESSAIS DU 8 AU 13 JUIN INCLU**

(MANÈGE DES PLATANES, À LA BAULE)

OU **EN AMONT SUR RENDEZ-VOUS.**



Bénéficiez de la force d'un réseau national de conseillers immobiliers dévoués à la réussite de votre projet

**«Notre plus beau projet, c'est le vôtre»**

Delphine Grimault, Responsable réseau

Vous voulez connaître la valeur de votre propriété ?  
Il y a un conseiller près de chez vous ..

06 10 46 19 33  
[hectaresetpatrimoine.fr](http://hectaresetpatrimoine.fr)



# SOMMAIRE

<b>EMBRYONS</b>	Ermitage Kalone x Risk It-K Van 't Kattenheye	P. 4
	United Touch S x Bikini de Hus	P. 6
	Cashpaid J&F x Madura de Nantuel	P. 8
	Ermitage Kalone x La Bohème d'Amour	P. 10
	Candy de Nantuel x Makeba du Désert Z	P. 12
<b>FOALS</b>	Allegra HC Z	P. 14-15
	C Qefraya de Cordemais Z	P. 16-17
	Qaliente and Co	P. 18-19
	Uptown HC Z	P. 20-21
	Qalypso de Kermor	P. 22-23
Quelle Dame Riverland	P. 24-25	
<b>POULINIÈRE</b>	Et Oui de Hus	P. 26
<b>3 ANS</b>	Chakko du Petit Marais Z	P. 28-29
	Replay du Fourcroix	P. 30-31
<b>4 ANS</b>	Ezra BVM Z	P. 32-33
<b>5 ANS</b>	Palikir Lussa	P. 34-35
	Copilot de la Marchette Z	P. 36-37
	Value White	P. 38-39
	Lady du Rouet	P. 40-41
<b>6 ANS</b>	Unique d'Hepnimont	P. 42-43
	Done to Win de Tinmont Z	P. 44-45
	Illégal Storm Z	P. 46-47
	Kamaro Vendéen	P. 48-49
	Kalague LS d'Aubigny	P. 50-51
	Espoir de Kermor Z	P. 52-53
Katanga du Thouet	P. 54-55	
<b>7 ANS</b>	California RLCD Z	P. 56-57
	Cavendios Malmain Z	P. 58-59
<b>8 ANS</b>	Idagio d'Ellipse	P. 60-61



ROYAL  
HORSE

# H-150

Adapté aux chevaux en activité exposés  
aux myosites et/ou ulcères gastriques



## Fibres de luzerne en brins longs

- pauvre en amidon (10%)
- riche en matière grasse (7%)



**SÉCURITÉ DIGESTIVE**  
ENRICHIS EN PRÉBIOTIQUES  
ET PROBIOTIQUES



**CONFORT GASTRIQUE**  
AMIDON LIMITÉ  
FIBRES LONGUES DE LUZERNE



**CONFORT MUSCULAIRE**  
COCKTAIL D'ANTIOXYDANTS  
SÉLÉNIUM ORGANIQUE

## ERMITAGE KALONE

X RISK IT-K VAN'T KATTENHEYE

(SOEUR DE IMPRESS-K VAN'T KATTENHEYE)



TERME : 18/08/2026



ERMITAGE KALONE

IMPRESS-K VAN'T  
KATTENHEYE Z

## ERMITAGE KALONE

— CATOKI

— CAMBRIDGE

— BILDA

— BELLAVENTURE  
KALONE

— KANNAN

— BLAGUE DU MAURY X

RISK IT-K VAN 'T  
KATTENHEYE— IRON MAN VAN DE  
PADENBORRE

— DARCO

— DIRKA VAN DE PADENBORRE

— JULIA VD  
DONKHOEVE

— VAGABOND DE LA POMME

— FORSYTHIA V/D DONKHOEVE

Sa grand-mère, **Julia vd Donkhoeve**, est la sœur de **Kapucijn vd Donkhoeve**, classé jusqu'à 1,50m. Elle est également à l'origine de plusieurs chevaux de sport confirmés, parmi lesquels **Impress-K van 't Kattenheye**, performeur international classé jusqu'à 1,65m. Cette souche maternelle belge, particulièrement prolifique, a produit de nombreux performeurs internationaux jusqu'à 1,60m, parmi lesquels

**Allegro van de Donkhoeve** et **Don Juan van de Donkhoeve**.



Qualité, confiance, performance

---



[www.hfi-master.com](http://www.hfi-master.com)

[@hfimaster](https://www.instagram.com/hfimaster)



# UNITED TOUCH S

X BIKINI DE HUS

(MÈRE DE FELINE DE HUS\*HDC)



TERME : Avril 2027



UNITED TOUCH S



BIKINI DE HUS

## UNITED TOUCH S

- UNTOUCHED
- TOUCH OF CLASS

- UNTOUCHABLE
- CANTATE TOUCH
- LUX Z
- CANTATE TOUCH

## BIKINI DE HUS

- LEVISTAN
- SILVANA HDC

- LEVISTO Z
- AMEISE
- VDL CORLAND
- DONATE

Sa mère, **Bikini de Hus**, est issue d'une lignée maternelle d'élite, fille de la célèbre **Silvana\*HDC**, grande performeuse internationale, et elle-même à l'origine de chevaux de sport de haut niveau telle que **Feline de Hus\*HDC**, classée jusqu'à 1,60m avec Kevin Staut. Cette souche maternelle KWPN, particulièrement reconnue, a produit de nombreux performers internationaux jusqu'à 1,60m, parmi lesquels **Levano** et l'étalon **Silvano**, confirmant la régularité et la qualité de cette famille.

1986



2026

x

# ORLINSKI



40 ANS,  
40 SELLES SUR MESURE  
EN ÉDITION LIMITÉE



# CASHPAID J&F

## X MADURA DE NANTUEL

### (SOEUR DE HELLO FOLIE)



TERME : 25/05/2026



CASHPAID J&F



HELLO FOLIE

#### CASHPAID J&F

— CASALL ASK

— CARETINO  
— KIRA XVII

— UNSCHULD

— CHICAGO Z  
— NORDIKA II

#### MADURA DE NANTUEL

— CORNET OBOLENSKY

— CLINTON  
— RABANNA VAN COSTERSVELD

— THARA NANTUEL

— DIAMANT DE SEMILLY  
— KARMA DE NANTUEL

Sa mère, **Madura de Nantuel**, est issue de l'une des meilleures lignées maternelles françaises actuelles. Sa grand-mère, **Thara Nantuel**, performante jusqu'à 1,50m, est notamment la sœur d'**Océane de Nantuel**, classée jusqu'à 1,60m. Cette souche maternelle est également à l'origine de nombreux chevaux de haut niveau parmi lesquels **Candy de Nantuel** et **Hello Folie**, tous deux classés jusqu'à 1,60m, ainsi que du champion de France des 7 ans **Indigo de Nantuel**.

DEVIS  
GRATUIT

Catherine de Buyl  
HORSE  
INSURANCE  
WORLD'S of London



[debuyinsurance.com](https://debuyinsurance.com)

+32 69 77 94 20

## CATHERINE DE BUYL HORSE INSURANCE SA LEADER MONDIAL DES ASSURANCES POUR CHEVAUX

### Assurance poulain et cheval

- Tous risques de mortalité avec le remboursement de 100 % de la valeur assurée
- Remboursement des frais d'hospitalisation suite à des coliques
- Euthanasie pour raison humanitaire
- Remboursement des frais d'hospitalisation suite à maladie ou accident
- Couverture dans le monde entier – transport y compris

### Assurance produit à naitre

- Gestation naturelle
- Transfert d'embryon
- À partir du 45ème jour de gestation
- Perte de l'embryon
- Couverture jusqu'à 48h après la naissance



# ERMITAGE KALONE

X LA BOHÈME D'AMOUR

(SOEUR DE CHAGRIN D'AMOUR)



TERME : Mars 2027



ERMITAGE KALONE



CHAGRIN D'AMOUR

## ERMITAGE KALONE

- CATOKI
- BELLAVENTURE KALONE

## LA BOHÈME D'AMOUR

- LARIMAR
- SAGESSE D'AMOUR

- CAMBRIDGE
- BILDA
- KANNAN
- BLAGUE DU MAURY X
- LAVALL II
- ELASTIC DREAM
- STAKKATO
- SARAH


Sa mère, **La Bohème d'Amour**, performante jusqu'en épreuves à 1,40m, est issue de **Sagesse d'Amour**, sœur du performeur international **Saint Amour**, classé jusqu'à 1,60m, et mère de **Label d'Amour**, performeur international à 1,60m, ainsi que de **Chagrin d'Amour**. Cette souche maternelle hanovrienne a produit de nombreux performeurs internationaux jusqu'à 1,60m, parmi lesquels **Sarah Bella 2**, **Stachiatto** et **Bacardi**.



# TRANSPORTS DE CHEVAUX EN EUROPE

Transports VL en stalle, van en stalle  
ou poids lourds.

 **SÉCURITÉ**  
Véhicules équipés  
et agréés

 **BIEN-ÊTRE**  
Confort optimal  
pendant le trajet

 **EUROPE**  
Trajets européens  
sur mesure

 **PASSION**  
Le cheval,  
notre priorité



*Parce qu'ils méritent*  
**LE MEILLEUR VOYAGE.**



**+32 473 444 239**

info@horsetravelhanut.com



Horse Travel Hanut  
Transports de chevaux



**SCANNEZ  
POUR NOUS  
CONTACTER !**

*Réponse rapide !*

# CANDY DE NANTUEL

X MAKEBA DU DESERT Z

(PROPRE SOEUR DE VERTIGO DU DESERT)



TERME : Mai 2026



CANDY DE NANTUEL



VERTIGO DU DESERT

## CANDY DE NANTUEL

— LUIDAM

— GUIDAM

— ELJENOHVE

— THARA NANTUEL

— DIAMANT DE SEMILLY

— KARMA DE NANTUEL

## MAKEBA DU DESERT Z

— MYLORD CARTHAGO

— CARTHAGO Z

— FRAGRANCE DE CHALUS

— KAMELIA DES BRUMES

— ROBIN II Z

— FACELIA DES BRUMES

Sa mère, **Makeba du Desert Z**, est issue d'une souche maternelle particulièrement reconnue. Elle est notamment la propre sœur de **Vertigo du Desert**, performeur international classé jusqu'à 1,65m sous la selle de Luciana Diniz. Cette lignée Selle Français a également produit **Julia des Brumes**, performante au plus haut niveau international jusqu'à 1,60m, confirmant la qualité et la régularité de cette souche maternelle.



MORICE



Poiray  
PARIS



GINETTE NY



ARTHUS BERTRAND  
PARIS - 1905

clozeau  
JOAILLER

LA BRÛNE & LA BLONDE

One more



Gringoire

MORGANFE BELLO  
PARIS

BAUME & MERCIER  
MAISON D'HORLOGERIE GENEVE 1830

TISSOT

MICHEL  
HERBELIN

PEQUIGNET



GENIUS WATCHES

MONTBLANC

MIDO  
SWISS WATCHES SINCE 1918

RADO  
SWITZERLAND

FREDERIQUE CONSTANT  
GENEVE

BIJOUTERIE JOAILLERIE MORICE

77 Av. du Général de Gaulle, La Baule • 02 40 60 27 77 • [bijouteriemorice.com](http://bijouteriemorice.com)



# ALLEGRA HC Z



AGANIX DU SEIGNEUR X TINKA'S BOY



FEMELLE

ZANGERSHEIDE

ALEZAN

2026

La souche Picobello, à l'origine du performer international **Vote Picobello Z**.



**AGANIX DU  
SEIGNEUR**

— OGANO SITTE

— CADIX DU  
SEIGNEUR Z

**THINK AS  
PICOBELLO Z**

— TINKA'S BOY

— TOUCH  
PICOBELLO Z

— DARCO

— IALTA SITTE

— CHELLANO Z

— ATLANTA SITTE Z

— ZUIDPOOL

— ESPRIT

— T'IS VOLTAIRE

— WINNER OF PICOBELLO

Sa mère, **Think As Picobello Z**, est issue de la célèbre souche maternelle Picobello, reconnue pour sa régularité et sa production de chevaux de haut niveau. Cette lignée belge a notamment produit **Vote Picobello Z**, performer international classé jusqu'à 1,60m sous la selle de Richard Davenport, confirmant la qualité et la fiabilité de cette famille maternelle.

# C QEFRAYA DE CORDEMAIS Z



CONTHARGOS X COMILFO PLUS Z



MÂLE

ZANGERSHEIDE

ALEZAN

2026

La souche de **Cadjanine Four Seasons Z** associée au sang de **Conthargos**.



### CONTHARGOS

- CONVERTER I
- CAJANDRA Z

- CONTENDER
- FONTIRELL
- CARTHAGO Z
- JALANDA
- COMME IL FAUT
- BARONESSE
- CONTAGIO Z
- DONELLA

### CELLE QU'IL FAUT DE LA HAMENTE Z

- COMILFO PLUS Z
- COSIMA

Sa mère, **Celle Qu'il Faut de la Hamente Z** est la propre sœur de la légendaire **Cadjanine Four Seasons Z**, performeuse internationale au plus haut niveau sous la selle d'Henrik von Eckermann. Cette lignée maternelle, issue du stud-book hanovrien, a produit de nombreux performers internationaux jusqu'à 1,60m, parmi lesquels **KS Stakki**, sous la selle de Reed Kessler, et **Big Blue 3**, classé jusqu'à 1,45m, confirmant la régularité et la fiabilité de cette souche.

# QALIENTE AND CO



UNITED TOUCH S X EMERALD



FEMELLE

SELLE  
FRANCAIS

BAI

2026

Une souche BWP performante illustrée par Hilacroft Paradijs et Kira van het Bokkenhof.



### UNITED TOUCH S

- UNTOUCHED
- TOUCH OF CLASS

### KIRA VAN HET BOKKENHOF

- EMERALD VAN'T RUYTERS'HOF
- FINESSE VAN 'T PARADIJS

- UNTOUCHABLE
- CANTATE TOUCH
- LUX Z
- CANTATE TOUCH
- DIAMANT DE SEMILLY
- CARTHINA Z
- QUERLYBET HERO
- CHABLIS VAN 'T PARADIJS

Sa mère, **Kira van het Bokkenhof**, a évolué jusqu'en épreuves à 1,55m sous la selle de Gudrun Patteet. Cette lignée BWP particulièrement régulière a produit plusieurs performers internationaux parmi lesquels **Witness van't Paradijs** et **Happiness van 't Paradijs**, tous deux classés jusqu'à 1,55m, ainsi que **Hilacroft Paradijs**, performer international évoluant jusqu'à 1,60m.

# UPTOWN HC Z



UNITED TOUCH S X INDOCTRO



MÂLE

ZANGERSHEIDE

BAI

2026

La souche de Hello M'Lady et Gwindeline, référence du très haut niveau international.



### UNITED TOUCH S

— UNTOUCHED

— TOUCH OF CLASS

— UNTOUCHABLE

— CANTATE TOUCH

— LUX Z

— CANTATE TOUCH

— CAPITOL I

— VANESSA VII

### PICOBELLO MABELLA

— INDOCTRO

— BEACH QUELLA

— BALOUBET DU ROUET

— QUELLE

Sa mère, **Picobello Mabella**, est la sœur utérine de **Gwindeline**, performante à 1,60m, et de **Fajoecha**, classée jusqu'à 1,45m. Elle s'illustre déjà à l'élevage avec des produits tels que **Kiekeboe Picobello Z**, classé jusqu'à 1,55m, ainsi que **Comme Picobello Z**, **Kadanz Picobello Z** et **Vision of Picobello Z**, tous performants à 1,45m. Sa grand-mère, **Beach Quella**, est notamment à l'origine du performer international **Hello M'Lady**, classé jusqu'à 1,60m.

# QALYPSO DE KERMOR



URIKO X CASSINI II



FEMELLE

SELLE  
FRANCAIS

BAI

2026

*La prestigieuse souche Kerglenn, à l'origine de nombreux performers internationaux à 1,60m.*



### URIKO

- UNTOUCHABLE
- WIZZARD 23

- HORS LA LOI II
- PROMESSE
- LAVITO
- L.CORADIN

### BAHIA DE KERGLENN

- CASSINI II
- SHANA DE KERGLENN

- CAPITOL I
- WISMA
- DIAMANT DE SEMILLY
- JUMPY DE KREISKER

Elle est issue de l'une des plus prestigieuses souches maternelles françaises, particulièrement reconnue pour sa densité exceptionnelle en performers internationaux. Sa grand-mère, **Shana de Kerglenn**, performante jusqu'à 1,55m, est notamment à l'origine de nombreux chevaux de haut niveau parmi lesquels **Déesse de Kerglenn** et **Dexter de Kerglenn**.

# QUELLE DAME RIVERLAND



LE COULTRE DE MUZE  
X BALOUBET DU ROUET



FEMELLE

SELLE  
FRANCAIS

GRIS

2026

Une souche Holsteiner d'exception à l'origine de HH Conrad et Celli II, performers internationaux à 1,60m.



### LE COULTRE DE MUZE

— PRESLEY BOY

— GENEVE DE MUZE

— BALOUBET DU  
ROUET

### ET OUI DE HUS

— CONRAD GIRL DE  
HUS

— CONCORDE

— IVOLI

— VIGO D'ARSOUILLES

— NELKE VAN HET  
WATERSCHOOT

— GALOUBET A

— MESANGE DU ROUET

— CORRADO I

— MINNE I

Sa mère, **Et Oui De Hus**, est issue de **Conrad Girl de Hus**, notamment à l'origine de **Calgary de Hus**, performer international classé jusqu'à 1,55m, ainsi que de **Février De Hus**, performant jusqu'à 1,45m. Cette lignée maternelle Holsteiner a produit de nombreux performers internationaux parmi lesquels **HH Conrad**, vice champion d'Europe avec Gregory Wathelet, ainsi que **Celli II**, classé jusqu'à 1,60m.

# ET OUI DE HUS

## BALOUBET DU ROUET X CORRADO I



JUMENT

SELLE  
FRANÇAIS

BAI

1,65M

2014



**BALOUBET DU  
ROUET**

- GALOUBET A
- MESANGE DU ROUET

**CONRAD GIRL DE  
HUS**

- CORRADO I
- MINNEI

- ALME Z
- VITI
- STARTER
- BADINE
- COR DE LA BRYERE
- SOLEIL
- LOCATO
- MECHTHILD

Issue de la remarquable souche Holsteiner de **Conrad Girl de Hus**, Et Oui De Hus réunit sang, modernité et génétique de haut niveau. Sa mère est notamment à l'origine de **Calgary de Hus**, performeur international classé jusqu'à 1,55m, ainsi que de **Février De Hus**, performant jusqu'à 1,45m. Cette lignée maternelle a également produit **HH Conrad**, vice champion d'Europe avec Gregory Wathelet, ainsi que **Celli II**, classé jusqu'à 1,60m.

# Madness US

[www.madness-us-cars.com](http://www.madness-us-cars.com)

## Spécialiste Véhicule Américain

Import et homologation, neuf, récent et collection



**RAM**

Pickup  
Ram 1500

TVA récupérable - Pas de TVS - Pas de malus - Crit'air 1



Pickup  
Gladiator



Entretien • Réparation • Préparation • Restauration  
Diagnostic • Carrosserie • Equipement GPL et Bioéthanol

9/11 rue du Poulgot - 44 740 Batz sur Mer - 02 40 88 79 39

# CHAKKO DU PETIT MARAIS Z



CHACCO-WHITE X CALVARO Z



ÉTALON

ZANGERSHEIDE

APPROUVÉ  
SBS

GRIS

1,72M

2023

## Une lignée confirmée par Tempo des Brieres, performer international 1,60m.

Chakko du Petit Marais Z s'est distingué lors de l'approbation des jeunes étalons du stud-book SBS, où il a marqué les esprits par son excellente technique, son sang et ses gros moyens à l'obstacle.



### CHACCO-WHITE

— CHACCOON BLUE

— SIRTAKI

— CALVARO Z

### VARMONIE D'OR

— HARMONIE D'EVE

— CHACCO BLUE

— CINDINA

— SPARTACUS TN

— CALIMERA

— CALETTI I

— RIXA

— QUIDAM DE REVEL

— THALIE DU ROZEL

**Chakko du Petit Marais Z** est un fils de **Chacco-White** et de **Varmonie d'Or**. Sa deuxième mère, **Harmonie d'Eve**, performante jusqu'à 1,35m, appartient à une lignée confirmée ayant notamment produit **Tempo des Brieres**, performer international classé jusqu'à 1,60m.

# REPLAY DU FOURCROIX



EL BARONE 111 Z X PEGASE VAN'T RUYTERS HOF



ÉTALON

SBS

APPROUVÉ  
AES

BAI

1,67M

2023

*La souche d'Unième du Seigneur, reconnue pour sa régularité sur les circuits belges.*

Replay du Fourcroix s'est distingué lors de l'approbation des jeunes étalons du stud-book AES, où il a séduit par son modèle moderne, son excellent passage de dos et sa qualité de saut.



**EL BARONE III Z**

— EMERALD VAN'T RUYTERS'HOF

— NAKTIBRO

**OKINAWA DU FOURCROIX**

— PEGASE VAN 'T RUYTERS'HOF

— LOLITA DU FOURCROIX

— DIAMANT DE SEMILLY  
— CARTHINA Z

— LIBERO H  
— FANAHTA

— COMME IL FAUT  
— GIANTHINA VAN 'T RUYTERS'HOF

— GRECO SITTE  
— ICE TEA DU FOURCROIX

Sa mère, **Okinawa du Fourcroix**, présentée lors de l'édition 2025, hérite d'une souche remontant à **Unième du Seigneur**. Sa deuxième mère, **Lolita du Fourcroix**, sacrée championne des 6 ans en Belgique, s'est illustrée jusqu'à 1,40m sous la selle de Jana Wargers, tandis que sa troisième mère, **Birdy du Houssoit**, est à l'origine d'**Espoir de Froyennes**, performant jusqu'à 1,40m.

# EZRA BVM Z



EMERALD VAN 'T RUYTershOF  
X BUFERO VAN HET PANISHOF



HONGRE

ZANGERSHEIDE

BAI

1,67M

2022

*L'alliance d'Emerald associé à une souche maternelle confirmée jusqu'au plus haut niveau.*



**EMERALD  
VAN'T RUYTERS'HOF**

— DIAMANT DE  
SEMILLY

— CARTHINA Z

— LE TOT DE SEMILLY  
— VENISE DES CRESLES  
— CARTHAGO Z  
— TANAGRA S VAN HET  
DAROHOF

**JENNIFER VAN DE  
MOORKESHOEVE**

— BUFERO VAN HET  
PANISHOF

— CASSINI'S CANDY

— PARCO  
— UFORIE DE POLIDIKTUS  
— CASSINI II  
— GRUENEGRAEFIN

**Ezra** est un fils d'**Emerald van 't Ruytershof**, performeur international de premier plan, et de **Jennifer van de Moorkeshoeve**, performante jusqu'à 1,45m, elle-même mère de **Roosje van de Moorkeshoeve**, classée à 1,45m. Sa deuxième mère, **Cassini's Candy**, est la sœur de **Colmander van het Exelhof**, performant jusqu'à 1,45m, tandis que la quatrième mère confirme la qualité de la souche avec **Bruschetta CH**, classée jusqu'à 1,60m.

# PALIKIR LUSSA



KAVANGO SITTE X GRECO SITTE



ÉTALON

SBS

APPROUVÉ  
ZANGERSHEIDE

BAI

1,69M

2021

*L'héritage direct de Kavango Sitte et d'une lignée 1,60m, entre force et régularité.*

Avec 100 % de parcours sans faute à 4 ans, il confirme son potentiel avec un excellent début de saison à 5 ans : 6 parcours parfaits sur 7, soit plus de 85 % de réussite en épreuves jeunes chevaux et internationales.



**KAVANGO SITTE**

- DAYTON SITTE
- HARUBA SITTE

**KIESLING DE LA CENSE AU BOIS**

- GRECO SITTE
- DOINA RIESLING DU LABYRINTHE

- OGANO SITTE
- USTINA SITTE
- DARCO
- BARDOT SITTE
- BUTTON SITTE
- ADORA SITTE
- RIESLING DU MONSELET
- LAMAUNY DES FOSSES

**Palikir** est un fils de **Kavango Sitte**, compétiteur confirmé jusqu'à 1,50m, et de **Kiesling de la Cense au Bois**, performante jusqu'à 1,40m. Sa lignée se distingue par la présence de **Doina Riesling du Labyrinthe**, fille du remarquable **Riesling du Monselet**, performant à 1,60m.

# COPILOT DE LA MARCHETTE Z



CASALL ASK X AREZZO VDL



ÉTALON

ZANGERSHEIDE

BAI

1,71M

2021

*La production exceptionnelle de Picobello Jasmine, mère de performers jusqu'à 1,50m.*

Auteur de 8 parcours sans faute à 4 ans, dont 3 lors de la finale du Championnat de Belgique, il poursuit sur sa lancée à 5 ans avec 7 parcours sans faute sur des épreuves nationales et internationales.



### CASALL ASK

— CARETINO

— KIRA XVII

— AREZZO VDL

— GWINDELINÉ

— CALETTO II

— ISIDOR

— LAVALL I

— MALTIA

— CHIN CHIN

— SARJOLIJN

— INDOCTRO

— BEACH QUELLA

### PICOBELLO JASMINE

Sa mère, **Picobello Jasmine**, performante jusqu'à 1,60m, s'impose comme une reproductrice majeure, à l'origine de **Cocochocina Z**, étalon classé à 1,50m, ainsi que **Quorent STN**, **Casanova of Picobello Z** et **E-Lagartha by Picobello Z**, tous classés à 1,45m. La deuxième mère, **Gwindeline**, est une référence internationale, performante à 1,60m sous la selle de Scott Brash.

# VALUE WHITE



CHACCO-WHITE X CORNET'S PRINZ



JUMENT

BWP

GRIS

1,67M

2021

*Une génétique issue de la lignée du performer international Corisanto classé en 1,60m.*

Parcours parfait depuis ses 4 ans, avec 100 % de sans-faute dans les épreuves jeunes chevaux de 4 et 5 ans.



### CHACCO-WHITE

— CHACCOON BLUE

— SIRTAKI

### CORNET'S PRINCESS

— CORNET'S PRINZ

— BERNITA

— CHACCO BLUE

— CINDINA

— SPARTACUS TN

— CALIMERA

— CORNET OBOLENSKY

— ALMOXELLA O

— LEVANTOS I

— BERNADETTE

**Value White** est une fille de **Chacco-White**, étalon performant jusqu'à 1,45m sous la selle de Grégory Wathélet, et de **Cornet's Princess**. Sa deuxième mère, **Bernita**, est notamment la grand-mère d'**Antony**, classé jusqu'à 1,40m. Plus loin dans la lignée, la quatrième mère confirme la qualité de cette souche avec **Corisanto**, performer international classé jusqu'à 1,60m.

# LADY DU ROUET



DOLLAR DU ROUET X HEARTBREAKER



JUMENT

SELLE  
FRANÇAIS

BAI

1,74M

2021

Une souche Selle Français performante jusqu'à 1,60m avec Qadidj Olivier.

Elle réalise, cette année, 5 parcours sans faute sur 7 sorties dans les épreuves réservées aux chevaux de 5 ans à Vejer de la Frontera.



### DOLLAR DU ROUET

— CHACCO BLUE

— SOUCHE DU ROUET

— HEARTBREAKER

### QUALITE DE CHAMP

— ELVIRA

— CHAMBERTIN

— MOM'S CONTARA

— QUAPRICE DU BOIS MARGOT

— EL IRA DU ROUET

— NIMMERDOR

— BACAROLE

— QUIDAM DE REVEL

— AOGAI PIERREVILLE

Sa mère, **Qualite De Champ**, est issue d'**Elvira**, notamment à l'origine de **Miracle d'Aix**, performant jusqu'à 1,45m. Cette lignée maternelle Selle Français a également produit plusieurs performers internationaux parmi lesquels **Qadidj Olivier**, classé jusqu'à 1,60m, **London's Bell A**, performante jusqu'à 1,55m, ainsi que **Felin Pierreville**, étalon classé jusqu'à 1,50m.

# UNIQUE D'HEPNIMONT



APARDI X PRESIDENT



JUMENT

BWP

GRIS

1,68M

2020

*Une lignée maternelle internationale riche en performers 1,50m associée au sang d'Apardi.*

Après quelques sorties à 4 et 5 ans, elle débute cette année sa saison dans les épreuves réservées aux chevaux de 6 ans.



**APARDI**

— VDL CORLAND

— SUPARDI

— PRESIDENT

— COR DE LA BRYERE

— THYRA

— KANNAN

— GUPARDIE

— CLINTON

— GUDRUN

**FURY DU PLAN D'EAU**

— CALECHE Z

— CARTHAGO Z

— QUEEN Z

**Unique** est une fille d'**Apardi** (1,60m) et de **Fury du Plan d'Eau**, performante jusqu'à 1,40m. Sa deuxième mère, **Calèche Z**, descend de **Queen Z**, performante à 1,50m, et s'inscrit dans une lignée maternelle comprenant des performers internationaux tels que **Feilong OS** et **Bambuco Ideal Home**, tous deux classés jusqu'à 1,50m.

# DONE TO WIN DE TINMONT Z



DOMINATOR 2000 Z X UNDERSTONE VAN DE KAPEL



ÉTALON

ZANGERSHEIDE

APPROUVÉ  
SBS

NOIR

1,70M

2020

*Frère utérin de l'étalon Goldwin, performer international à 1,60m associé au sang de Dominator 2000 Z.*

Finaliste du Championnat de Belgique à 5 ans, il réalise 100 % de sans-faute dans les cycles classiques 6 ans et s'impose dans une épreuve nationale à 1,25m.



### DOMINATOR 2000 Z

- DIAMANT DE SEMILLY
- CEPHALE 2000

### DIVINE IDYLLE GTW DE TINMONT

- UNDERSTONE VAN DE KAPEL
- GONE TO WIN

- LE TOT DE SEMILLY
- VENISE DES CRESLES
- CASSINI I
- NEPHALE
- HAPPY WIND D'HOF TEN BOS
- RATINA P VAN DE KAPEL
- KOHOL
- UMONDALE FRAIRE TR.

**Done To Win** est un fils de **Dominator 2000 Z**, performer international au plus haut niveau sous la selle de Christian Ahlmann. Sa mère, **Divine Idylle Gtw de Tinmont**, performante jusqu'à 1,40m, s'illustre également à l'élevage en ayant notamment produit l'étalon **Goldwin**, classé jusqu'à 1,60m, ainsi que **Magic Win de Tinmont**, performant à 1,40m.

# ILLEGAL STORM Z



I'M SPECIAL DE MUZE X FRENCH CANCAN



HONGRE

ZANGERSHEIDE

NOIR

1,69M

2020

*Issu de la souche Tame, une lignée incontournable du très haut niveau, illustrée par Panama Tame et Quebec Tame.*

Finaliste à 5 ans lors du Championnat de Belgique, il entame sa saison de 6 ans de très belle manière avec 2 parcours sans faute sur 3 sorties.



## I'M SPECIAL DE MUZE

— EMERALD VAN'T RUYTershOF

— EXQUIS WALNUT DE MUZE

— FRENCH CANCAN

## KASSAVE

— ODYSSEE III

— DIAMANT DE SEMILLY

— CARTHINA Z

— NABAB DE REVE

— QERLY CHIN

— QUIDAM DE REVEL

— SCALA

— HADJ A

— IL PLEUT BERGERE

Sa mère, **Kassave**, appartient à une souche maternelle d'élite particulièrement prolifique, à l'origine de nombreux performeurs internationaux, parmi lesquels **Panama Tame** et **Quebec Tame**, tous deux classés au plus haut niveau à 1,60m. Cette lignée compte également des chevaux confirmés tels que **Nausicaa Tame** et **Parenthèse Tame**, toutes deux classées jusqu'à 1,60m, ainsi que **Gwinner du Reyvenez**, performant à 1,55m.

# KAMARO VENDEEN



ROCK'N ROLL SEMILLY X GUEPARD DE BREKKA



HONGRE

SELLE  
FRANÇAIS

ALEZAN

1,68M

2020

*Une souche Selle Français confirmée jusqu'à 1,60m avec Nartago.*

À 4 ans, il signe 11 parcours sans faute, dont un double sans faute lors du CIR et participe à la finale de Fontainebleau. Cette année, il poursuit sur cette dynamique avec plusieurs classements dans les épreuves réservées aux chevaux de 6 ans.



### ROCK'N ROLL SEMILLY

— DIAMANT DE  
SEMILLY

— LA MARE

— GUEPARD DE  
BREKKA

— NOBLESSE  
VENDEENNE

— LE TOT DE SEMILLY  
— VENISE DES CRESLES

— APACHE D'ADRIERS  
— ORIELE DE LA MARE

— PAPILLON ROUGE  
— CARMEN III

— EMIR PLATIERE  
— UNE DE PAQUES

### ATHENA VENDEENNE

Fils de **Rock'n Roll Semilly**, performeur international classé jusqu'à 1,60m, Kamaro Vendeen descend de **Noblesse Vendeenne**, notamment à l'origine d'**Ultime Vendeen**, classé jusqu'à 1,45m. Cette famille maternelle Selle Français a également produit **Nartago**, performeur international classé jusqu'à 1,60m, confirmant la régularité et la qualité de cette souche au haut niveau.

# KALAGUE LS D'AUBIGNY



ELDORADO VAN DE ZESHOEK X QUICK STAR



HONGRE

SELLE  
FRANÇAIS

BAI

1,67M

2020

Une souche internationale prolifique à l'origine de **Muy Muy LS La Silla** et **Lucky SR Z**, performers à 1,60m.

Auteur de 6 parcours sans faute à 5 ans, il réalise un excellent début de saison à 6 ans avec 4 parcours sans faute sur 5 sorties sous la selle de Bilal Zaryouh.



**ELDORADO VAN DE ZESHOEK**

— CLINTON

— BIJOU ORAI

— QUICK STAR

**MARVELOUS**

— GLAD TIDINGS

— CORRADO I

— URTE I

— TOULON

— RAMOURAI

— GALOUBET A

— STELLA

— TOUT FEU D'HEX

— ADITH

Sa mère, **Marvelous**, a évolué jusqu'à 1,50m et s'illustre également à l'élevage avec **Muy Muy LS La Silla**, performer international classé jusqu'à 1,60m, ainsi que **Kal W Z**, performant jusqu'à 1,55m. Cette lignée maternelle a également produit plusieurs performers de haut niveau parmi lesquels **Lucky SR Z**, classé jusqu'à 1,60m, **Here and Now SF**, performer international à 1,50m, ainsi que **Piber W Z** et **Cheese W Z**.

# ESPOIR DE KERMOR Z



EMERALD VAN 'T RUYTershOF X FOR PLEASURE



HONGRE

ZANGERSHEIDE

ALEZAN

1,66M

2020

*L'incontournable souche Roosakker, à l'origine de nombreux performers internationaux à 1,60m.*

Auteur de 9 parcours sans faute à 5 ans, dont un lors du CIR, il confirme cette année son potentiel avec 4 parcours sans faute sur 5 sorties en début de saison des 6 ans.



**EMERALD  
VAN'T RUYTERSHOF**

**FORMIDABLE DU  
ROYAUME Z**

— DIAMANT DE  
SEMILLY

— CARTHINA Z

— FOR PLEASURE

— CORDIANA HERO Z

— LE TOT DE SEMILLY

— VENISE DES CRESLES

— CARTHAGO Z

— TANAGRA S VAN HET  
DAROHOF

— FURIOSO II

— GIGANTIN

— CORNET OBOLENSKY

— MOM'S GATOUCHA VAN 'T  
ROOSAKKER

Sa grand-mère, **Cordiana Hero Z**, est notamment la sœur de **MaO's Gotacha van 't Roosakker**, performante jusqu'à 1,45m. Cette prestigieuse lignée maternelle BWP a produit un nombre impressionnant de chevaux de très haut niveau parmi lesquels **Electra van 't Roosakker**, **Cella**, **Babbe van 't Roosakker**, **Karonia L**, **Falco van't Roosakker** et **Kent Farrington's Kaprice**, tous classés jusqu'à 1,60m au plus haut niveau international.

# KATANGA DU THOUET



MYLORD CARTHAGO X PAMPHILE



JUMENT

SELLE  
FRANÇAIS

ALEZAN

1,69M

2020

*La souche mythique de Nippon d'Elle et Quickly de Kreisker, références internationales.*

Elle réalise un début de saison prometteur avec 3 parcours sans faute en cycles classiques 6 ans, dont une excellente 4e place dans l'épreuve au chronomètre.



### MYLORD CARTHAGO

— CARTHAGO Z

— FRAGRANCE DE CHALUS

— PAMPHILE

### PHILEA DU THOUET

— INES DU MESNIL

— CAPITOL I

— PERRA

— JALISCO B

— NIFRANE

— HURLEVENT

— BERCEUSE N

— ARPEGE PIERREVILLE

— REINE DU MESNIL II

Sa troisième mère, **Reine du Mesnil II**, appartient à une souche maternelle Selle Français exceptionnelle, à l'origine de nombreux performers internationaux de tout premier plan. Cette lignée se distingue par une remarquable densité de chevaux performants en CSI dont **Baladine du Chanu**, **Mylady du Chanu**, **Nippon d'Elle**, **Oiselle de Kergane** et **Quickly de Kreisker**, tous classés jusqu'à 1,60m.

# CALIFORNIA RLCD Z



CORNET'S FIRE Z X DARCO



JUMENT

ZANGERSHEIDE

BAI

1,67M

2019

*Une souche confirmée jusqu'à 1,60m, portée par le performer international Dylano.*

Elle totalise 10 parcours sans faute au cours de son année de 6 ans dans des épreuves nationales et internationales et réalise cette saison un début parfait avec 100 % de sans faute dans les épreuves réservées aux 7 ans.



**CORNET'S FIRE Z**

— COMME IL FAUT

— CLARISSA

**AUBE MYSTIQUE DE CATOPE**

— DARCO

— CHANTAAL

— CORNET OBOLENSKY

— RATINA Z

— CAPTAIN FIRE

— CHARMONIE

— LUGANO VAN LA ROCHE

— OCOUCHA

— CORLEONE

— ULARDA

**California** est une fille de **Cornet's Fire Z**, étalon évoluant jusqu'à 1,50m, et d'**Aube Mystique de Catope**, performante jusqu'à 1,40m et mère de **Dominate Z**, classé jusqu'à 1,50m. Sa deuxième mère, **Chantaal**, renforce cette génétique avec la présence de **Dylano**, performer international classé jusqu'à 1,60m.

# CAVENDIOS MALMAIN Z



CONTHARGOS X HARLEY VDL



JUMENT

ZANGERSHEIDE

ALEZAN

1,63M

2019

*Une souche KWPN performante jusqu'à 1,60m associée à Conthargos.*

Très régulière sur le circuit Cycle Classique, elle affiche à 5 ans plus de 84% de parcours sans faute et termine à la 7e place du Critérium des Juments à Fontainebleau. Cette année, elle confirme tout son potentiel avec de nombreux classements en CSI 7 ans.



## CONTHARGOS

— CONVERTER I

— CAJANDRA Z

— HARLEY VDL

— CHANEL 001

## HOT KEY SR

— CONTENDER

— FONTIRELL

— CARTHAGO Z

— JALANDA

— HEARTBREAKER

— LARTHAGO

— KOJAK

— KITA

Sa mère, **Hot Key SR**, est une fille de **Chanel 001**, performante jusqu'à 1,60m sous la selle de Tom Martens. Cette lignée maternelle KWPN a également produit **Ortega**, performeur international classé jusqu'à 1,60m, confirmant la qualité et la régularité de cette famille au haut niveau international.

# IDAGIO D'ELIPSE



PRESTIGIO LS LA SILLA X UNTOUCHABLE M



HONGRE

SELLE  
FRANÇAIS

BAI

1,60M

2018

*L'incontournable souche de Nifrane, à l'origine de nombreux performers internationaux à 1,60m.*

Champion de France des chevaux de 5 ans avec 17 parcours sans faute sur 17, il confirme ensuite toute sa qualité avec de nombreux classements à 6 et 7 ans, évoluant aujourd'hui jusqu'en épreuves à 1,45 m.



**PRESTIGIO LS LA SILLA**

— PRESLEY BOY

— CHANEL 149

**ANTIGUA DE NANTUEL**

— UNTOUCHABLE M

— IFRANE DE CHALUSSE

— CONCORDE

— IVOLI

— CASH

— AFRIKA

— QUICK STAR

— CORONDA

— APACHE D'ADRIERS

— NIFRANE

Sa mère, **Antigua de Nantuel**, a évolué jusqu'à 1,50m et appartient à la célèbre lignée de **Nifrane**, l'une des familles maternelles les plus influentes du stud-book Selle Français. Cette souche exceptionnelle a notamment produit **Mylord Carthago**, **Bamako de Muze**, **Norton d'Eole**, **Nifrane de Kreisker**, **Roxane de Chalusse** et **Toupie de la Roque**, tous performers internationaux classés jusqu'à 1,60m.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente peuvent être complétées par des conditions particulières propres à chaque vente. En présence d'une contradiction entre les conditions générales et les conditions particulières, les premières priment sur les secondes.

## Article 1 – Préambule

Les présentes Conditions générales de vente sont réputées connues et acceptées par les vendeurs et par les acheteurs et sont applicables à toutes les transactions réalisées par l'OVV BALSAN ENCHERES.

Elles sont régies par les dispositions légales et la réglementation applicables aux ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, (loi du 10 juillet 2000 du 20 juillet 2011 et Décret 2011-850) ainsi que par les dispositions du Code du commerce.

Les ventes étant publiques, l'entrée dans les établissements de vente est obligatoirement gratuite. Toutefois l'OVV BALSAN ENCHERES se réserve la possibilité de refuser l'entrée si le nombre de places disponibles sur le site est atteint. La présentation des chevaux pouvant comporter des dangers, les visiteurs circulent dans les établissements à leurs risques et périls, et doivent se conformer aux recommandations qui leurs sont faites par l'OVV BALSAN ENCHERES. Ni la responsabilité des propriétaires vendeurs, ni celle des organisateurs de la vente ne saurait être engagée au titre d'un dommage subi par un visiteur de ces établissements.

D'une façon générale, l'inobservation des Conditions générales de vente ne pourra engager la responsabilité de l'OVV BALSAN ENCHERES vis-à-vis des acheteurs et des tiers.

## Article 2 – Vente aux enchères publiques

Les ventes aux enchères publiques sont, conformément à la loi, effectuées par le Commissaire-Preiseur, habilité de l'OVV BALSAN ENCHERES.

Les présentes conditions générales de vente sont applicables en toutes leurs dispositions dès lors qu'elles ne sont pas contraires à celles énoncées avant la vente et consignées au procès-verbal. La responsabilité de l'OVV BALSAN ENCHERES ne saurait être recherchée ni par le vendeur, ni par l'acheteur.

L'OVV BALSAN ENCHERES, agit comme mandataire du vendeur qui lui donne entière

subrogation en ce qui concerne toutes les opérations inhérentes à la vente y compris la facturation et l'encaissement.

## Article 3 – Enchères

S'agissant des chevaux, l'enchère minimum sera de 1000€ et pour les poneys, l'enchère minimum sera de 500€, une dérogation pouvant être accordée par l'OVV BALSAN ENCHERES.

Les ventes aux enchères ont lieu contre paiement comptant immédiat. L'OVV BALSAN ENCHERES chargé de la vente se réserve le droit de refuser des enchères de tout enchérisseur n'offrant pas une solvabilité notoire. Sera réputé tel, tout enchérisseur qui n'aura pas réglé sa précédente adjudication.

Conformément à la loi, les enchères seront indiquées et prises en euros. La traduction simultanée en devises étrangères n'est donnée qu'à titre indicatif.

S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente en même temps sur un même cheval, soit à haute voix soit par signe, et qu'ils réclament en même temps ce cheval après le prononcé de l'adjudication, ledit cheval sera immédiatement remis en adjudication au prix de la dernière enchère et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau. Le cheval sera alors adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

## Article 4 – Folle enchère

L'OVV BALSAN ENCHERES se réserve expressément le droit de faire procéder, le même jour ou le lendemain, à la suite de l'enchère portant sur le dernier numéro inscrit, à la revente sur folle enchère d'un cheval dont l'acquéreur s'avérerait défaillant ou incapable.

De même lorsque l'acquéreur sera considéré par l'OVV BALSAN ENCHERES comme ne présentant pas les garanties suffisantes, l'OVV BALSAN ENCHERES sera autorisée à défaut de paiement comptant, à remettre l'animal en vente sur folle enchère le jour de l'adjudication ou le lendemain, à la suite de l'enchère portant sur le dernier numéro inscrit, sans mise en demeure ni formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur qui du seul fait de sa folle enchère engage sa responsabilité financière auprès du vendeur au titre des frais de la première vente comme de la vente sur folle enchère.

Auquel cas, l'OVV BALSAN ENCHERES ne sera tenue du paiement au vendeur que du montant de la revente sur « folle enchère ».

En cas de revente sur folle enchère, à moins d'instructions contraires du vendeur, données au Commissaire-Priseur avant la remise en vente, le prix de réserve éventuel par lui indiqué préalablement restera valable.

De même et dans les mêmes conditions, si immédiatement après l'adjudication, l'enchérisseur n'est pas retrouvé pour signer son bon d'achat, le cheval sera représenté aux enchères au cours de la même vacation ou le lendemain. Dans cette hypothèse, la responsabilité de l'OVV BALSAN ENCHERES ne pourra en aucun cas être recherchée ni par le vendeur, ni par l'adjudicataire défaillant.

### **Article 5 – Renseignements à fournir par le vendeur**

Tout vendeur devra donner par écrit les déclarations qui devront être portées, sous sa responsabilité, à la connaissance du public. L'OVV BALSAN ENCHERES répond seulement de la conformité des déclarations données par le vendeur avec celles qui sont données au public mais ne sont nullement responsables de l'exactitude et de la sincérité des déclarations faites par le vendeur, notamment en ce qui concerne la désignation des chevaux, celle de leur origine et pays de naissance, leur signalement, les gains, les engagements, les vices rédhibitoires, leur état de gravidité, le régime d'assujettissement à la TVA, etc... Ainsi, le vendeur est tenu de signaler par écrit avant la vente les erreurs ou omissions figurant au catalogue afin que ces dernières soient signalées au public par une annonce à la tribune avant la vente et contresignée au procès-verbal. Tout vendeur qui n'aurait pas apporté, avant le début de la vente, un rectificatif écrit concernant les renseignements figurant au catalogue, au sujet des chevaux présentés par lui, sera considéré comme ayant approuvé ces renseignements et de ce fait, la responsabilité de leur exactitude lui incombera pleinement.

L'OVV BALSAN ENCHERES attire l'attention des acheteurs sur les annonces qui sont faites à la tribune pendant la vente. En effet, ces annonces peuvent contenir des informations importantes ne figurant pas au catalogue, notamment concernant l'existence de prix de réserve.

### **Article 6 – Dossier et Informations vétérinaires**

L'acheteur est informé de ce que le cheval peut être accompagné d'un dossier vétérinaire plus ou moins complet, dont il a la possibilité d'en prendre connaissance avant la vente et de le soumettre à un vétérinaire de son choix et à ses

frais. Il peut aussi mandater un vétérinaire pour interpréter et réaliser tout examen d'imagerie de son choix sur un cheval, ainsi qu'un examen clinique dans les limites du protocole établi à cet effet par l'Association des Vétérinaires Équins et si le cheval est physiquement présent. L'acheteur est informé de ce que les chevaux n'ont pas tous fait l'objet d'imageries (radiographies, échographies, scope) ni d'un examen vétérinaire avant achat. Ils sont vendus en l'état sans garantie autre que celles des vices rédhibitoires. Il appartiendra à l'acheteur s'il le souhaite de faire examiner le cheval par un vétérinaire et à ses frais avant la vente et au plus tard avant la livraison du cheval et d'introduire le cas échéant les recours prévus par le Code rural.

L'OVV BALSAN ENCHERES peut mettre à disposition des acheteurs un vétérinaire qui sera présent du début jusqu'à la fin de la vente. L'acheteur aura à sa charge de se renseigner avant la vente sur la présence ou non d'un vétérinaire mandaté par l'OVV BALSAN ENCHERES. Ses coordonnées seront fournies aux acheteurs qui souhaiteront, à leurs frais, se faire assister pour l'interprétation de tout dossier vétérinaire disponible auprès des vendeurs ou pour tout examen vétérinaire sur un cheval dont l'achat est envisagé.

Les vendeurs devront s'assurer que chaque cheval présenté porte bien le numéro qui lui est affecté au catalogue. En cas d'erreur ou de confusion, la responsabilité leur en incombera entièrement et ne pourra être attribuée à l'OVV BALSAN ENCHERES.

En cas d'enquête, le vendeur s'engage à autoriser, à ses frais la prise de sang nécessaire ou toutes autres opérations requises pour rechercher l'identité du cheval.

Les vendeurs s'engagent à ce que les animaux présentés en vente aient subi les vaccinations obligatoires prévues par la loi dans l'hypothèse d'un rassemblement d'équidés.

Les chevaux vendus sur décision de justice, sont vendus en l'état, sans réserve et sans garantie d'aucune sorte, sous couvert de l'article 1649 du Code civil.

### **Article 7 – Absence**

En cas d'absence, le jour de la vente, d'un cheval inscrit au catalogue, le vendeur devra, sauf cas de force majeure (en cas de mort, accident ou maladie grave du cheval, un certificat vétérinaire devra être déposé au plus tard le jour de la vente), verser à l'OVV BALSAN ENCHERES une somme de 500 € H.T., s'ajoutant au montant de l'inscription.

Cette somme sera également due en cas d'absence causée par la présentation du cheval à une autre vente.

## Article 8 – Papiers d'origine

Les chevaux inscrits par le vendeur doivent être accompagnés de papiers en règle comprenant notamment la carte d'immatriculation, le récépissé du certificat d'origine, le livret signalétique à jour des vaccinations, certificats sanitaires propres à chaque catégorie de chevaux ainsi qu'une attestation plus un certificat de saillie pour les juments pleines et un signalement pour les foals.

Ces papiers devront être obligatoirement remis avant la vente par le vendeur à l'OVV BALSAN ENCHERES. La responsabilité du vendeur pourra être recherchée au cas où les documents n'auraient pas été remis en temps utile et ce, sans préjudice du droit pour l'OVV BALSAN de refuser la présentation de l'animal à la vente.

Le dépôt et le retrait des chevaux ne pourront être faits que lorsque l'OVV BALSAN ENCHERES sera en possession de tous les papiers concernant les chevaux en vente.

Le dépôt et le retrait des papiers s'effectueront toujours au bureau de l'OVV BALSAN ENCHERES à l'exception du document d'accompagnement du cheval en original, lequel sera remis au moment de la livraison du cheval par le vendeur. En aucun cas, l'OVV BALSAN ENCHERES, s'il était toutefois procédé à la vente de l'équidé, ne sera responsable de l'absence des documents requis.

Pour les chevaux venant de l'étranger ou d'un pays Européen, l'OVV BALSAN ENCHERES décline toute responsabilité, dans l'hypothèse où l'équidé ne pourrait disposer en France d'un signalement ou d'origine lui permettant son inscription auprès de l'IFCE dans la catégorie promise et envisagée permettant l'utilisation envisagée par l'acheteur. L'acheteur aura à charge de vérifier, avant la vente, la conformité des origines et caractéristiques avec les normes françaises et l'utilisation envisagée.

Le règlement au vendeur ne pourra être effectué que lorsque l'OVV BALSAN ENCHERES sera en possession de tous les documents requis.

## Article 9 – Garantie concernant les vices rédhibitoires

Les chevaux présentés aux enchères publiques sont vendus suivant l'usage, sans garantie, notamment des vices cachés et avec la seule garantie des vices rédhibitoires, garantie de droit dans les ventes d'animaux domestiques. Le vendeur doit garantir l'acquéreur contre les vices énumérés par l'article R 213-1 et suivants du Code Rural et non déclarés par lui avant la vente.

Toute action fondée sur lesdits vices rédhibitoires doit être intentée par l'acheteur conformément aux dispositions prévues par les articles L213-1 et suivants du Code Rural, c'est à dire dans les dix jours de la vente, non compris le jour de celle-

ci à l'exception de la fluxion périodique et de l'anémie infectieuse pour laquelle le délai est de trente jours non compris le jour de la vente. Tout délai expire le dernier jour à 24 heures. Le délai qui expirerait normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Dans lesdits délais et à peine d'irrecevabilité, l'acheteur doit présenter au Juge du Tribunal Judiciaire où se trouve l'animal une requête afin d'obtenir la nomination d'experts chargés de dresser un procès-verbal de l'examen de l'animal. Dans ces mêmes délais, l'acheteur doit aviser le vendeur ainsi que l'OVV BALSAN ENCHERES (par lettre recommandée) de la présentation de sa requête au juge du Tribunal judiciaire et introduire une action au fond en résolution de la vente. L'action en résolution de vente, engagée par l'acheteur doit être rédigée directement contre le vendeur dont le nom lui sera fourni par l'OVV BALSAN ENCHERES à toute réquisition de sa part. En aucun cas, l'action en résolution de vente ou nullité, ne peut mettre en cause l'OVV BALSAN ENCHERES qui ne peut être tenu pour responsable.

Aucune réclamation n'est recevable, si l'acheteur n'a pas réglé le montant total de son achat au comptant. En cas de vice rédhibitoire introduit dans les délais légaux du Code rural, les fonds seront bloqués sur le compte réglementé de l'OVV BALSAN ENCHERES.

## Article 10 – Vente de poulinières, de mâles ou d'étalons

Le vendeur peut faire annoncer à la tribune la confirmation de l'état de gestation des juments étant précisé qu'aucune garantie n'est donnée sur leur état de bonne gestation (jument vide, ou gestation gémellaire).

Il est recommandé à l'acheteur de faire examiner la poulinière par un vétérinaire avant que la jument ne quitte l'établissement du vendeur, ou au plus tard dans les 15 jours de la vente pour vérifier qu'elle est bien gestante. En cas de vacuité constatée lors de cet examen, ou de doute concernant son état, l'acheteur sera en droit d'annuler la vente et l'acheteur immédiatement remboursé de son achat.

Aucune annulation ne sera possible au-delà de la livraison ou des 15 jours après la vente. Aucun remboursement n'aura lieu, si la poulinière avorte.

Pour les juments pleines, le vendeur s'engage à payer le soldé de saillie restant dû à l'automne ou à la mise bas.

Sauf indications spéciales, un cheval mâle n'est pas vendu avec la garantie de pouvoir être utilisé à la monte. En particulier la qualité de sa semence ne pourra pas être invoquée comme un cas d'annulation de vente.

Les mâles comme les étalons sont vendus en l'état, sans garantie quelconque de leur fertilité

et/ou aptitude à la monte.

### **Article 11 – Responsabilité des vendeurs**

Jusqu'au prononcé de l'adjudication, les chevaux à vendre restent la propriété et sous la responsabilité du vendeur, l'OVV BALSAN ENCHERES ne peut être rendue responsable, ni des accidents, ni des maladies ou dommages quelconques survenus aux animaux ou causés par eux à des tiers que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements. Pendant toute la durée de la vente, leur personnel ainsi que leurs chevaux, matériels et véhicules ci-après dénommés 'biens' restent sous leur propre garde. Ils sont donc entièrement responsables de tous les dommages, quelles qu'en soit l'origine et la nature, pouvant survenir à leurs biens ainsi que de tous dommages pouvant être causés aux tiers du fait de leurs biens. Les risques consécutifs à un incendie et les pertes et dommages restent également entièrement à la charge des vendeurs. Les opérations d'embarquement ou de débarquement, et toutes autres opérations similaires, sont aux risques et périls du vendeur.

Tous les participants doivent prévoir la surveillance de leurs biens pendant toute la durée de leur présence sur le lieu de la vente et veiller à ce que leurs assurances personnelles, notamment Responsabilité Civile, Automobile, Individuelle Accident, Maladie, Tous Risques, Mortalité, etc. ... soient en cours de validité et couvrent bien les différents risques auxquels ils se trouvent exposés du fait de leur participation. Les organisateurs de la vente, l'OVV BALSAN ENCHERES et le commissaire-priseur, ne pourront en aucun cas être tenus responsables des dommages pouvant survenir aux vendeurs, à leur personnel, et à leurs biens, en cas d'accidents, de maladies (notamment épizootiques) et autres dommages survenus aux chevaux ou causés par eux à des tiers. En cas de réservation de boxes démontables, le vendeur déclare connaître ce type d'installation, en accepter les risques inhérents, ainsi qu'à y exercer une surveillance adaptée, le tout sous sa seule responsabilité. De ce fait, les vendeurs renoncent formellement à exercer quelque recours que ce soit contre les organisateurs, l'OVV BALSAN ENCHERES, le commissaire-priseur et leurs assureurs. Aussitôt après l'adjudication, l'acquéreur se substitue au vendeur pour ces responsabilités. L'acquéreur est en mesure de prendre possession de son cheval aussitôt après l'adjudication et le paiement, sauf en cas de vente on line (absence de chevaux sur le site).

### **Article 12 – Modalités de paiement**

Toutes les ventes aux enchères publiques sont réputées réglées au comptant.

Le paiement doit être effectué comptant et immédiatement après chaque vente, par virement, lettre accréditive de banque, avec pièce d'identité sur le compte suivant  
CAISSE DES DEPOTS  
SARL BALSAN ENCHERES  
IBAN FR9840031002800000439131R23  
BIC CDCGFRPPXXX

Aucun paiement par carte bancaire, ni chèque simple ou de banque étrangère ne sera accepté. Tout paiement devra avoir lieu par l'intermédiaire de l'OVV BALSAN ENCHERES.

Le paiement comprendra le prix de l'adjudication et sera majoré des frais de ladite adjudication. Ces frais ainsi que le prix sont exigibles immédiatement, sans attendre la remise des papiers, ou la livraison des chevaux par le vendeur, à peine de revente sur folle enchère.

Toute personne qui porte des enchères est réputée les porter pour elle-même et l'adjudicataire, dont le nom sera mentionné au procès-verbal, sera personnellement responsable de son achat.

Si l'adjudicataire déclare agir pour le compte d'un tiers, il devra être porteur d'un pouvoir écrit de cette personne et s'engager expressément en qualité de caution solidaire dudit tiers. L'adjudicataire dont le nom sera mentionné au procès-verbal sera responsable de son achat en cas de défaillance de son mandant.

Un mandat de courtage (téléchargeable sur la page web de la vente) doit être rempli et envoyé à l'OVV Balsan Enchères au moins 48h avant la vente. Par ce mandat de courtage, le mandant donne au courtier le pouvoir d'agir en son nom, de le représenter lors d'une vente aux enchères et d'acheter des équidés en son nom auprès de l'OVV Balsan Enchères. Dans le cas contraire, le courtier, en tant qu'enchérisseur, sera personnellement responsable et redevable des sommes dues, frais de vente inclus. Les mandats de courtage dûment signés doivent être remis contre quittance à l'OVV Balsan Enchères au moins 48h avant les ventes concernées et tout achat effectué par un courtier mandaté par un acheteur doit être notifié à notre service administratif. Le bordereau d'achat signé par le courtier, doit indiquer l'identité du courtier et de l'acheteur.

Au cas où l'adjudicataire ne posséderait pas de mandat exprès, l'OVV BALSAN ENCHERES pourra considérer comme co-débiteur celui qui se révélera d'une façon ou d'une autre être le mandant tacite dudit adjudicataire.

Aucune retenue, quelle qu'en soit la cause, ne pourra être faite sur les factures émises par l'OVV BALSAN ENCHERES. Ces factures devront en conséquence être réglées intégralement par les acheteurs ou leur mandataire.

En cas de non-paiement, l'OVV BALSAN ENCHERES avisera l'adjudicataire par lettre suivie, qu'il dispose de huit jours francs pour régler son adjudication ; que passé ce délai, et même sans l'envoi d'une mise en demeure au débiteur, un intérêt de 0,75% H.T. par mois sera facturé rétroactivement à compter du premier jour de la vente, sur le montant total de la facture ; au-delà de 6 mois de retard de paiement, le taux des intérêts sera porté à 1% H.T. mensuel, l'OVV BALSAN ENCHERES se réserve le droit de transmettre le dossier à son avocat qui se chargera du recouvrement. Tous les frais et honoraires encourus par l'OVV BALSAN ENCHERES pour le recouvrement de la créance seront à la charge du débiteur ou de son mandat, qui s'y obligent ; ces frais ne seront toutefois pas inférieurs à 10% du montant à recouvrer.

### **Article 13 – Bons de sortie**

Aucun cheval vendu, ou non vendu ne peut quitter l'établissement du vendeur sans bon de sortie. Celui-ci devra être retiré au secrétariat. Avant de prendre possession de leur cheval, les acheteurs devront se présenter au secrétariat de la vente pour régler le montant de leur achat ou en indiquer les modalités afin que leur soit délivré le bon de sortie indispensable à l'enlèvement. Sauf opposition expresse du vendeur auprès de l'OVV BALSAN ENCHERE dans l'heure suivant la vente, l'OVV BALSAN ENCHERES laissera sortir le lot vendu, à la demande de l'acheteur ou de son mandataire, sans que la responsabilité de l'OVV BALSAN ENCHERES puisse être engagée de ce fait. Les chevaux devront avoir quitté l'Établissement de Vente au plus tard le lendemain de leur présentation à 12 h. Passé ce délai, si le cheval n'est pas récupéré par l'adjudicataire, le vendeur s'engage à le récupérer et à en prendre soin de manière raisonnable. L'adjudicataire est informé que sauf meilleur accord, le vendeur lui facturera des frais de pension (30 € H.T. par jour), les risques étant transférés à compter de la vente, à l'adjudicataire. L'OVV BALSAN ENCHERE ne sera en aucun cas responsable des frais de pension des chevaux.

Tant l'acheteur que le vendeur dégagent l'OVV BALSAN ENCHERES de toutes conséquences concernant cette sortie. Le bon de sortie sera signé par l'acheteur ou son mandataire pour attester de la prise en charge par lui du ou des chevaux vendus.

### **Article 14 – Frais de vente à la charge de l'acheteur**

En sus du prix de l'adjudication payable au comptant, l'acheteur sera redevable des frais d'achat qui sont fixés dans les conditions

particulières propres à chaque vente.

Les chevaux sont vendus, soit avec, soit sans TVA, mais en tout état de cause, le prix d'adjudication s'entend d'un prix H.T.

Les chevaux vendus avec TVA donnent lieu à 7 cas qui apparaîtront de la façon suivante

1) L'acheteur est assujéti à la TVA en France / facturation de 20% de TVA sur le prix d'adjudication.

2) Le cheval est en importation temporaire (TVAD).

a) L'acheteur est résident / facturation de 20% sur le prix de l'adjudication, quel que soit le régime de l'acheteur (TVA récupérable pour les assujéttis dans les conditions légales de droit commun).

b) L'acheteur est non-résident et souhaite maintenir le cheval en importation temporaire / pas de facturation de la TVA, mais les frais de transfert de l'importation temporaire sont à la charge de l'acheteur.

c) L'acheteur est étranger (CEE ou non CEE) et souhaite réexporter le cheval / pas de facturation de TVA.

3) L'acheteur n'est pas assujéti à la TVA / facturation de 20% sur le prix de l'adjudication.

4) Le cheval est exporté immédiatement dans un pays de la CEE /

a) Si l'acheteur est assujéti à la TVA dans son pays de résidence, le numéro Européen de TVA de l'acheteur devra être communiqué à l'OVV Balsan Enchères et à cette condition seulement / exonération de TVA. Ce numéro figurera sur la facture de vente.

b) Si l'acheteur n'est pas assujéti à la TVA dans son pays de résidence / facturation de 20% en sus du prix de l'adjudication.

5) Le cheval est exporté immédiatement dans un pays hors de la CEE / versement d'une caution de TVA de 20% remboursée contre présentation de document officiel de sortie de territoire. - Les chevaux vendus hors TVA sont la propriété des vendeurs non assujéttis à la TVA. Les frais de vente à la charge du vendeur sont passibles d'une TVA au taux de 20%.

6) Les chevaux vendus à l'usage exclusif de reproduction sont passibles d'un taux de 5,5% au lieu de 20%. Cette mention devra être portée par l'acheteur et sous sa responsabilité sur le bon d'achat au moment de sa signature.

7) Les chevaux vendus à usage mixte de reproduction et d'utilisation sportive sont passibles d'une TVA à 5,5% sur la fraction de leur valeur liée à l'utilisation de reproduction. Cette mention devra être portée par l'acheteur et sous sa responsabilité sur le bon d'achat au moment de sa signature.

Achat d'embryons et de poulains

En cas d'achat d'un embryon implanté ou d'un poulain sous la mère, vous vous engagez à récupérer la jument mère porteuse et à en prendre soin « en bon père de famille » jusqu'à son retour dans son élevage, au sevrage du poulain, à vos frais. Un chèque de caution de 2000 € minimum vous sera exigé au départ de la jument.

Pour les embryons et poulains sous la mère, la pension jusqu'au sevrage est prise en charge par l'acheteur. Prix indicatif de la pension 10€ HT/jour non suivi – 12€ HT/jour suivi.

#### **Article 15 – Frais à la charge des vendeurs**

Ces frais figurent sur le bordereau d'inscription afférent à chaque vacation et/ou sur le mandat de vente.

Les rachats devront être impérativement signalés au plus tard le jour même de la vente, faute de quoi les frais habituels d'achat seront facturés.

Tout rappel de taxes ou droits qui pourrait être fait par une Administration de l'Etat ou des Communes au-delà des taxes et droits actuels, serait à la charge des vendeurs. Les bordereaux adressés aux vendeurs, devront être réglés à réception. En cas de non-règlement, l'OVV BALSAN ENCHERES au vendeur une mise en demeure de régler dans les 8 jours. Passé ce délai, un intérêt de 0,75% H.T. par mois sera facturé à compter de la date de mise en demeure.

#### **Article 16 – Après-vente**

Pour tout cheval qui est inscrit au catalogue de la vente, qui serait racheté par le vendeur et vendu en après-vente, dès lors que l'opération sera faite avec le concours de l'établissement dans les 30 jours suivants la vacation dans laquelle il était inscrit, le vendeur et l'acheteur seront responsables du paiement à l'OVV BALSAN ENCHERES de sommes qu'elle aurait normalement perçues en cas de vente pendant la vacation. La vente amiable de gré à gré consécutivement à une vente aux enchères qui la précède sera soumise aux règles qui sont applicables à cette dernière.

#### **Article 17 – Prix de réserve**

Sauf en cas de vente sur décision de justice, tous les chevaux sont présumés être présentés avec un prix de réserve. Le vendeur doit communiquer avant la vente à l'OVV BALSAN ENCHERE le prix minimum au-dessous duquel il n'entend pas laisser adjuger le cheval à l'enchérisseur. Ce prix ne pourra être supérieur à celui convenu avec l'OVV BALSAN ENCHERE au moment de l'inscription du cheval à la vente. A défaut d'indication remise avant la vente, celle-ci sera réputée faite avec un prix de réserve

égal au prix convenu au moment de l'inscription du cheval à la vente.

La vente étant volontaire, le vendeur ou son mandataire pourra toujours décider de renoncer à son prix de réserve, ou à l'inverse en l'absence de prix de réserve, racheter l'animal présenté par lui s'il estime les enchères insuffisantes à la vente, à condition que la déclaration en soit faite par le vendeur lui-même ou son mandataire.

La déclaration de rachat devra être consignée au procès-verbal, et au plus tard avant la fin des enchères. Le vendeur supportera alors les frais de rachat éventuels dont les montants sont indiqués sur le bordereau d'inscription.

#### **Article 18 – Règlement au vendeur**

Le règlement, après la réception des fonds auprès de l'acheteur sera effectué entre les mains du vendeur à concurrence des sommes disponibles. L'OVV BALSAN ENCHERES se réserve le droit de faire compensation entre les créances et dettes d'un même client au moment même de l'adjudication. Le vendeur, assujéti à la T.V.A. est le seul responsable de la déclaration et du paiement de la T.V.A. auprès des autorités fiscales compétente

#### **Article 19 – Réserve de propriété au profit du vendeur et transfert des risques**

L'acquéreur s'interdit jusqu'au paiement intégral du prix et de ses accessoires de disposer du cheval par vente, nantissement, gage, prêt ou tout autre dessaisissement. Tout mandataire s'engage à porter à la connaissance de son mandant l'existence de la présente clause.

En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur le cheval, comme en cas de déclaration de cessation des paiements, de redressement judiciaire ou liquidation des biens, l'acquéreur est tenu d'en informer immédiatement l'OVV BALSAN ENCHERES.

Malgré l'intervention de la présente clause de réserve de propriété, l'acheteur supportera la charge des risques en cas de décès, accident, maladie du cheval et ce dès le prononcé de l'adjudication et ce même s'il s'agit d'une vente dématérialisée.

L'acheteur devra supporter les risques de perte (maladie, mortalité, invalidité) par cas de force majeure) même en présence d'une vente dématérialisée (absence de chevaux sur le site de vente).

L'acheteur supportera tous les frais d'entretien du cheval vendu à compter du lendemain de l'adjudication.

Une garantie mortalité, frais vétérinaire et hospitalisation peut être souscrite immédiatement auprès d'un assureur référencé par l'OVV BALSAN ENCHERES.

## Article 20 – Élection de domicile

L'OVV BALSAN ENCHERES peut demander à un acquéreur étranger d'élire domicile en France chez son entraîneur ou son courtier, cela dans l'intérêt commun des parties et notamment pour accélérer les transmissions de toutes informations et de tous documents entre elles.

## Article 21 – Attribution de juridiction et loi applicable

Les présentes conditions de vente sont régies par le droit français.

Le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Pour tout litige avec un professionnel concernant l'interprétation ou l'exécution des conditions de ventes, l'attribution de juridiction est faite au Tribunal de Commerce ou Judiciaire du Mans, seul compétent.

## Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

### NOTICE D'INFORMATION

BALSAN ENCHERES est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

**Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de BALSAN ENCHERES ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.**

### (1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

p>Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication

dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par BALSAN ENCHERES.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par BALSAN ENCHERES est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

### (2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilitées à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II « Des ventes aux enchères » du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

### (3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

**Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, BALSAN ENCHERES pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.**

**L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.**

### (4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs

montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

## **(5) Responsabilités**

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et BALSAN ENCHERES ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

BALSAN ENCHERES, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

## **(6) Droits des personnes**

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

**Pour les inscriptions réalisées par BALSAN ENCHERES** – par écrit auprès de BALSAN ENCHERES – 789 RUE DU COUTIER – 72400 CHERRE-AU.

**Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés** – par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail [contact@temis.auction](mailto:contact@temis.auction).

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de

la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

**Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur [www.temis.auction](http://www.temis.auction).**

## **(7) Coordonnées de l'Enchérisseur**

**Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer BALSAN ENCHERES de tout changement concernant ses coordonnées de contact.**

LIVE | REPLAY | ÉMISSIONS

# PLONGEZ DANS L'UNIVERS

GRANDPRIX.tv

## OFFRE ESSENTIELLE

---

- ✔ Accédez à plus de **3,8 millions** de vidéos
- ✔ Regardez tous vos parcours (et ceux des autres) **en illimité**
- ✔ Accédez aux **émissions exclusives**

## OFFRE PREMIUM

---

- ✔ Profitez de **toute l'Offre Essentielle**
- ✔ **Téléchargez** tous vos parcours en illimité

Retrouvez l'ensemble de nos offres d'abonnement sur le site [abo.grandprix.info](http://abo.grandprix.info)



# LE MANÈGE DES PLATANES



*Venez pratiquer  
l'équitation qui  
vous ressemble*

Enseignement, compétition,  
écurie de propriétaires,  
commerce et valorisation

[www.manegedesplatanes.fr](http://www.manegedesplatanes.fr)  
02 40 60 37 37



## CLUB HOUSE - EL CHACO

*Le Club House  
restaurant*

Découvrez une cuisine  
authentique où les produits  
frais et locaux se mêlent aux  
saveurs sud-américaines.

[www.elchaco.fr](http://www.elchaco.fr)  
02 40 61 52 08



*Venez découvrir deux lieux incontournables Baulois*





**GILLES BOTTON**

06.74.76.82.38  
gillesbotton@gmail.com

**FREDERIC BUSQUET**

06.16.42.09.62  
fredbusquet@yahoo.fr

**ALLAN PACHA**

06.31.43.25.41  
ecuries.vilvert@wanadoo.fr

**DAMIEN HADDAD**

06.22.73.86.75  
haddad.damien@yahoo.fr

**MICKAEL VARLIAUD**

06.08.67.59.52  
mickaelvarliaudstables@gmail.com

**PHILIPPE BALSAN**

06.07.97.87.94  
info@balsanencheres.com

